

Flavio DI CAMPLI

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Aménagement
du Territoire, du Logement et du Patrimoine
Inventaire du Patrimoine architectural
Attaché

Des Bains de la Sauvenière à Mnema, Cité Miroir à Liège

Après de longues années d'incertitude quant au sort réservé aux Bains de la Sauvenière à Liège, le classement récent de cette "cathédrale de l'architecture sportive en Wallonie" assure enfin le maintien de ce bâtiment remarquable.

Par arrêté ministériel du 4 mai 2005, "Sont classées comme monument certaines parties des Bains et Thermes de la Sauvenière situés boulevard de la Sauvenière, 33/35 à Liège :

- les façades et toitures,
- la structure de la voûte de toiture, dans la perspective de la restitution d'un éclairage zénithal du hall des piscines,
- la cage d'escalier monumentale, ainsi que ses vestibules,
- le grand hall des piscines au 4^e étage, comprenant :
le bassin des nageurs ;
le bassin des scolaires et ses deux escaliers d'accès ;
les tribunes ;
les escaliers d'accès vers le solarium
- l'ancien abri anti-aérien situé en sous-sol."

Ce classement est l'aboutissement d'un combat engagé dès 1996 par la publication d'un article dans le bulletin de la société royale Le Vieux-Liège¹, à la suite d'un projet visant à démolir l'immeuble pour le remplacer par un complexe cinématographique. Combat auquel se sont alliés notamment la Société royale Le Vieux-Liège, S.O.S. Mémoire de Liège, l'Association Royale des Architectes de Liège ainsi que les nombreux citoyens qui ont signé la pétition prônant le classement du monument.

Le classement reconnaît les qualités architecturales de la Sauvenière, saluée lors de son inauguration en 1942 comme "la réalisation la plus

marquante parmi celles existantes en Belgique"².

Dans les années 1930, la construction de cet ambitieux complexe sportif répond à une impérieuse nécessité³. En effet, la ville ne dispose plus de piscine couverte depuis 1919. A cette date, les Bains Grétry, inaugurés en 1907 au boulevard d'Avroy, à l'emplacement de l'actuel Lycée de Waha, sont fermés. Par ailleurs, l'absence de salles de bain dans la plupart des logements rend indispensable la création de bains douches publics. Plusieurs projets s'efforcent de combler cette lacune, mais aucun n'aboutit. Ce n'est qu'en octobre 1936 que le Conseil communal adopte un projet visant à construire un établissement

de bains à l'emplacement de l'école communale de la place Xavier Neujean, en plein centre de la ville. Un concours est organisé. Le programme imposé relève du défi : il prévoit, sur un terrain de 80 m sur 29, la construction d'une gare routière devant servir de terminus aux différentes lignes d'autobus desservant la région liégeoise; de deux bassins de natation, un pour nageurs, l'autre pour non-nageurs et écoliers ; d'un ensemble complet de bains publics avec bains baignoires et bains douches, bains hydrothérapeutiques avec douches en jet, douches dorsales, douches circulaires, massages, sauna, bains d'air chaud, solarium; d'un restaurant et de logements pour concessionnaires.

Sur quarante neuf projets soumis, six sont retenus à l'issue d'une première épreuve. Ils proviennent des architectes Van Hoenacker d'Anvers, Etienne de Liège, Merlé de Gand, Polak de Bruxelles et Dedoyard de Liège. Un des deux projets proposés par ce dernier est choisi au terme de la seconde épreuve.

Georges Dedoyard (1897-1988) est une des figures

liant publicitaire des années
O. La façade principale,
boulevard de la Sauvenière.

Photo G. Jacoby.

BAINS ET THERMES
LIÉGEOIS
Boulevard de la Sauvenière, 33-35
Téléphone 23.67.50



Nager, se laver, transpirer, figurent
parmi les exigences fondamentales
de l'hygiène corporelle.

GEORGES TRUFFAUT



PROMOTEUR
DES BAINS DE LA SAUVENIERE
1901-1942

▲ Médaillon en bronze réalisé par
Robert Massart.

Photo PHOTO STUDIO 9, 1964.

▶ La façade principale, boulevard
de la Sauvenière, 33-35 à Liège.

Photo F. Di Campli, 1996.

▼ L'abri anti-aérien situé en sous-sol.
Il se compose de six salles circulaires
pouvant contenir 400 personnes,
avec vestiaires, douches, infirmerie,
dotés d'un système de ventilation et
d'épuration de l'air vicié.

Photo F. Di Campli, 1996.

marquantes de l'architecture liégeoise de la première moitié du XX^e siècle. Parmi ses nombreuses réalisations, épinglons quelques oeuvres connues : le Palais de la Ville de Liège à l'Exposition de 1930 ; l'ancien Siège de la Société Générale de Belgique, boulevard de la Sauvenière à Liège (1937) ; le Palais du Commissariat général à l'Exposition de l'Eau (1939) ; plusieurs ponts sur la Meuse à Liège (ponts Albert 1^{er}, des Arches) ; le Mémorial du Mardasson à Bastogne (1950).

Entamé en 1938, le chantier de la Sauvenière subit un retard considérable dû au début de la Seconde guerre mondiale. L'immeuble est enfin achevé en 1941. L'inauguration officielle a lieu le samedi 2 mai 1942. Dès lendemain, le bassin est ouvert au public. Pendant la guerre, les locaux destinés à la gare d'autobus abritent les bureaux du rationnement, devenus bureaux du service de ravitaillement à la Libération. La gare routière ne sera mise en service qu'en 1950.

On l'a vu, les difficultés du programme étaient nombreuses : l'étroitesse du terrain, enclavé, imposant la création de courettes latérales d'éclairage et de ventilation ; la dénivellation considérable entre la chaussée et le grand hall des bassins de natation, compliquant notamment les circulations dans le bâtiment ; l'implantation des bassins en hauteur. Le projet de Georges Dedoyard surmonte tous ces obstacles en alliant prouesse architecturale, innovations techniques, fonctionnalisme et monumentalité.

Dans les grandes lignes, la structure comporte une gare



routière au rez-de-chaussée, avec accès vers le boulevard de la Sauvenière et la place Xavier Neujean. Un immense hall de près de 80 m de long, abritant les piscines, surmonte la gare. Il est couvert par une voûte en béton translucide (c'est-à-dire en briques de verre), portée par huit arcs en béton armé. Les dégagements et locaux annexes occupent un important immeuble de sept étages qui se dresse vers le boulevard. En sous-sol sont logés les installations techniques et un abri anti-aérien pour 400 personnes.

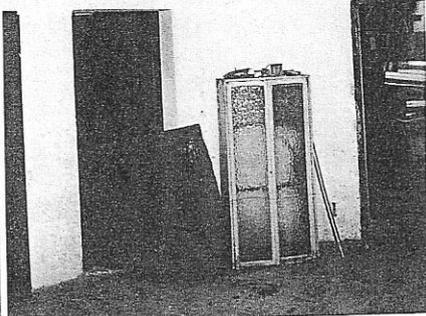
La maçonnerie se compose d'environ 6000 m³ de béton armé, avec une moyenne de 120 kg d'acier par m³. Le bâtiment repose sur le rocher d'assise du gravier aquifère à 6 m 50 sous le niveau du

sol. Les menuiseries métalliques sont métallisées au zinc après sablage à vif, afin d'assurer une parfaite résistance à la corrosion.

Le fonctionnalisme domine dans la disposition interne, qui répond à deux préoccupations essentielles : d'une part, faciliter l'itinéraire des différents catégories d'utilisateurs : baigneurs, nageurs, écoliers, spectateurs assistant aux compétitions ; ces parcours ont fait l'objet d'une étude très poussée. D'autre part, assurer les conditions d'hygiène des installations, en séparant les bassins de natation des lieux de propreté.

Esthétiquement, l'architecte réussit à conjuguer caractère rationnel et monumentalité, modernisme et classicisme. Il l'exprime sans détour : "Si

RESTEZ CALMES

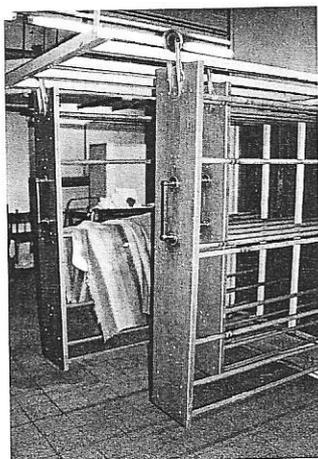


▼
Carte postale des années 1940. Dessin signé O. Servais. Imprimerie Printing Co, Liège.



▼ Les installations techniques, concentrées en sous-sol, mettent à profit les innovations les plus récentes. La buanderie a conservé ses équipements d'origine, notamment des sècheurs tiroirs servant à sécher les serviettes de bains.

Photo F. Di Campli, 1996.



*à mon avis, un architecte doit composer son œuvre en traduisant fidèlement les nécessités du programme, il ne doit pas oublier que toute œuvre architecturale acquiert surtout sa valeur par ses belles proportions, son parfait équilibre, sa distinction et sa sincérité*⁴.

L'aspect extérieur de la construction est simplement le reflet de la distribution interne des locaux.

A l'intérieur, la place d'honneur revient au grand hall des piscines, magnifiquement éclairé par les grandes verrières et par la voûte en béton translucide (briques de verre) réalisé par les cristal-

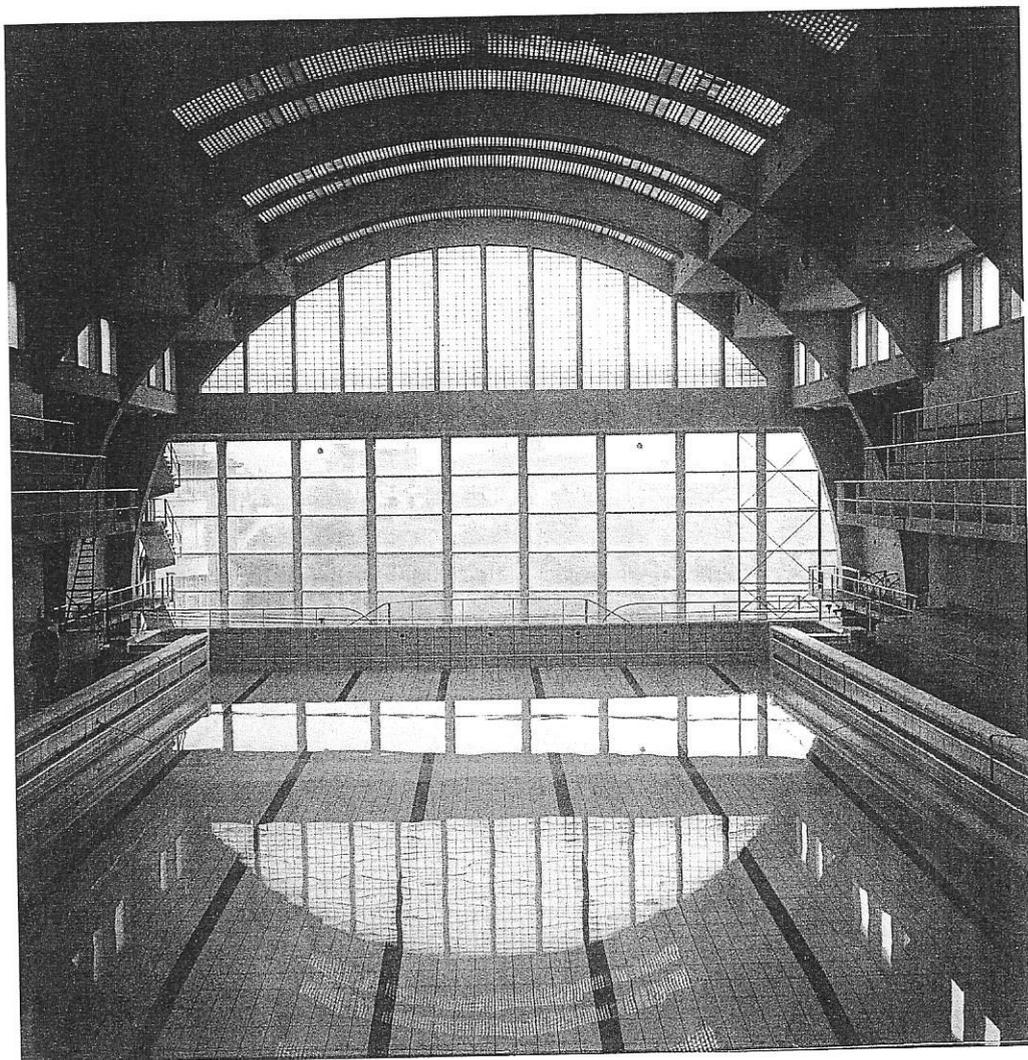
leries du Val-Saint-Lambert. Cette vaste nef se distingue par sa luminosité et par l'agencement harmonieux des différents niveaux. Les garde-corps tubulaires qui courent le long des tribunes et des escaliers confèrent à l'ensemble un charmant cachet se référant au style "paquebot".

Georges Dedoyard s'est sans doute inspiré de la piscine de la Butte aux Cailles, construite à Paris de 1922 à 1924, d'après les plans de Louis Bonnier⁵. L'architecte liégeois emprunte à la piscine parisienne le parcours spécifique des utilisateurs et la séparation nette des cabines de déshabillage et des

bassins de natation. Esthétiquement, le grand hall de la Sauvenière évoque aussi, sur une plus grande échelle, celui de la piscine de la Butte aux Cailles. La disposition des grands arcs en plein cintre qui constituent l'ossature de la voûte est très similaire à celle du modèle français.

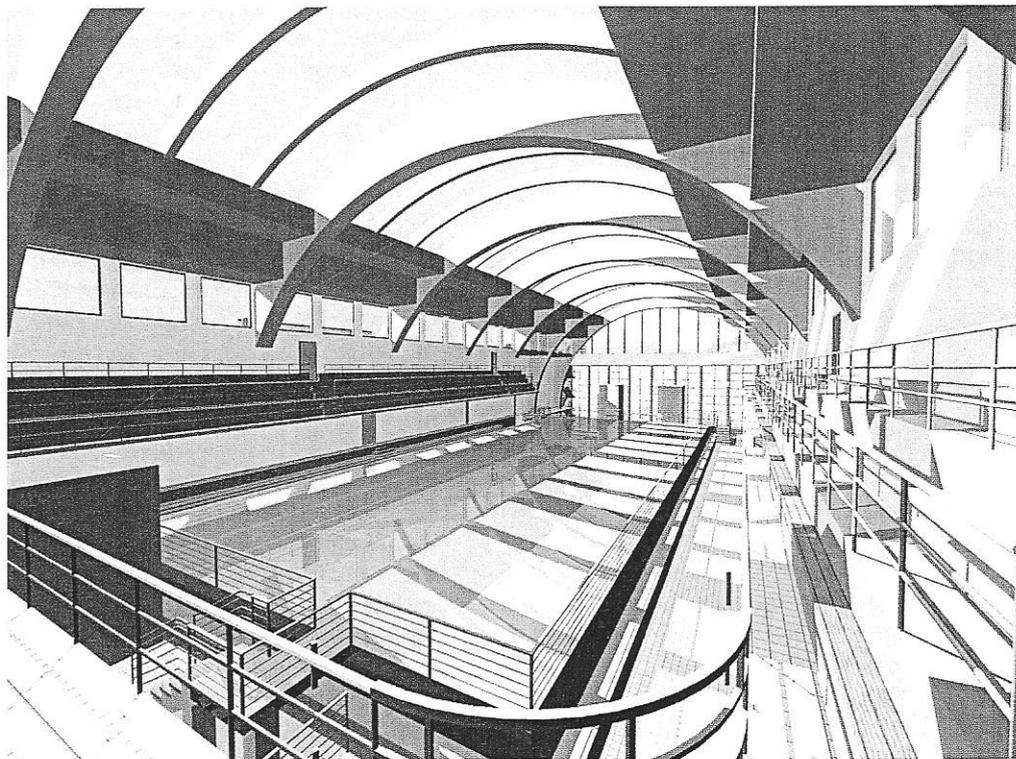
Au fil des ans, la Sauvenière a connu un certain nombre de modifications. La voûte translucide est aujourd'hui occultée. Les bassins de natation sont fermés depuis des mois pour des raisons de sécurité. La gare d'autobus est abandonnée et murée.

Heureusement, la Sauvenière va bientôt connaître une



▼ Effet de lumière, vue intérieure vers la place Xavier Neujean, 1942.

© Musée de la vie wallonne
- Archives photos no 35405i.



Vue 3D établie par le Bureau d'Études Pierre Beugnier & Associés SA, lors de l'étude de pré-faisabilité du projet *Mnema*.

Vue du grand hall avec le plateau d'expositions (reproduite avec l'aimable autorisation de Monsieur Pierre Beugnier, chef de projet *Mnema*).

seconde vie. Le classement est lié à un séduisant programme de rénovation du bâtiment, proposé par l'asbl *Mnema*. Celle-ci, constituée à l'initiative de l'asbl *Les Territoires de la Mémoire*, réunit le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, Ethias, la FMSS, la FGTB et la Ville de Liège, qui reste propriétaire de l'immeuble.

Intitulé *Mnema, Cité Miroir*, le projet, "entièrement dédié au travail de mémoire et à la citoyenneté", prévoit de "créer un centre d'interprétation, un centre de recherche, un lieu de conservation, un centre de documentation mais aussi un lieu de présentation publique d'exposition, un forum de rencontre et de débats, de découvertes et de médiations culturelles"⁶. Il comportera notamment deux expositions permanentes : l'une reprendra en le développant le parcours symbolique de "Terri-

toires de la Mémoire", l'autre évoquera l'histoire sociale et industrielle du bassin liégeois, en mettant l'accent sur la solidarité.

Les promoteurs de *Mnema* affichent la volonté de respecter et de mettre en valeur l'architecture de la Sauvenière. Ils envisagent même de rétablir la voûte translucide du grand hall.

Parallèlement à l'aménagement de la place Xavier Neujean et à la construction de salles de cinéma sur le terrain voisin, la restauration de la Sauvenière contribuera d'une manière significative à la redynamisation du quartier. Souhaitons que cette entreprise ambitieuse, alliant protection du patrimoine, éducation citoyenne, rénovation urbaine et tourisme, reçoive le soutien unanime qu'elle mérite indéniablement. ■

Notes

¹ DI CAMPLI F., 1996. Les Bains et Thermes Liégeois *La Sauvenière* : la "cathédrale" de l'architecture sportive en Wallonie, *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, 272, p. 449-456.

² ANONYME, 1942. Bains et Thermes "La Sauvenière", à Liège. Architecte : G. Dedoyard. *L'art de bâtir*, 8, p. 151.

³ COLLECTIF, 1946. *Hommage à Georges Truffaut, promoteur des Bains de la Sauvenière*, Liège ; DEPAIRE J.-P., 1988. *Rétrospective de la natation à Liège*, Liège, Échevinat des Sports.

⁴ ANONYME, 1942. Bains et Thermes "La Sauvenière", à Liège. Architecte : G. Dedoyard. *L'art de bâtir*, 8, p. 152-153.

⁵ Piscine de la Butte aux Cailles, 5-7 place Verlaine, Paris XIII^e. Voir : M. VIVES et F. CHEVALLIER, *Architecture et sport en France 1918-1945 : une histoire politique et culturelle. Le cas de Paris et de sa proche banlieue*, sur le site internet de DOCOMOMO-France : <http://www.archi.fr/DOCOMOMO-FR/sport-paris.htm>

⁶ Communiqué de presse sur le site internet : <http://www.mnema.be/presse.php> ; MAIRLOT M., 2005. Vive les mémoires !, *Chronique de la société royale Le Vieux-Liège*, 324, p. 247-248.